

COMMUNE DE FORGUES

Département de la Haute-Garonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de Forgues, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gabriel ARAGON, Maire.

Présents : ARAGON Gabriel, LABORIE Christiane, DUJARDIN Fabrice, CHARLES Isabelle, HUGUES Lionel, MATHIEU Claire, MÉDOUS Claude, IRATÇABAL Florence, ARBOUSSET Sébastien, ROBERT Marie-Claire.

Procuration (s) : SCHAAC Holger a donné procuration à ARAGON Gabriel

Absent (s) : SCHAAC Holger

Secrétaire : DUJARDIN Fabrice est élu secrétaire de séance

Monsieur William Larrieu, ne fait pas l'appel des conseillers municipaux élus le 15 mars 2026.

- Election du Maire sous la présidence de M. Lionel HUGUES
M. Gabriel ARAGON obtient 11 voix et est proclamé Maire de la Commune.
M. William LARRIEU remet à son successeur les clefs des locaux, les écharpes des élus et quitte la séance.

Monsieur Gabriel ARAGON prend la présidence de la réunion

- Détermination du nombre d'adjoints :
M. Le Maire propose d'élire deux (2) adjoints ; Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition
- Election des adjoints par scrutin de liste paritaire

Une liste se propose : Mme LABORIE Christiane 1^{ère} Adjointe, M. DUJARDIN Fabrice 2^{ème} Adjoint.

La liste obtient 11 voix ; Mme Laborie et M. Dujardin sont élus adjoints.

Questions diverses :

- Travaux en cours « Rénovation de la façade sud de la mairie-salle des fêtes » :

Il est décidé à l'unanimité l'ajournement des travaux qui viennent de débiter, pour examen des prestations prévues. Un ordre de service sera transmis à l'entreprise pour officialiser cette décision



- Commande en cours de l'enseigne « Mairie »

L'entreprise sera contactée pour savoir où en est sa réalisation. Si celle-ci n'a pas débuté, il est décidé l'ajournement de sa fabrication. Un ordre de service pourra être transmis à l'entreprise pour officialiser cette décision.

- Situation financière de la Commune

Un point complet sera établi avant la prochaine réunion. Il sera listé la totalité des factures engagées par la municipalité précédente, à payer sur le budget 2026.

- Le prochain Conseil Municipal est fixé au vendredi 27 mars. Convocation remise en main propre ce jour

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire clos la séance à 22h00.

Fait à Forgues le 26 Mars 2026

Le secrétaire de séance

Monsieur le Maire,
Gabriel ARAGON

